

des logements étaient occupés par le propriétaire en 1971, comparativement à 63.2% dans les agglomérations de 100,000 habitants et moins et à 82.0% dans les régions rurales. Parmi les diverses régions métropolitaines de recensement, celles de l'Est du pays, soit Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Montréal, Québec et Ottawa - Hull, avaient les plus faibles pourcentages de logements possédés et les plus forts pourcentages de logements loués.

Taille des logements. Malgré la forte augmentation du nombre des logements de location au cours de la période 1961-71 par rapport à la proportion de maisons individuelles occupées par le propriétaire, la taille moyenne des logements au Canada n'a que légèrement augmenté, passant de 5.3 à 5.4 pièces. Les observations ont toutefois été différentes suivant les provinces. Comme le montre le tableau 14.6, le nombre moyen de pièces par logement a diminué dans toutes les provinces situées à l'est de l'Ontario, tandis qu'il a augmenté en Ontario et dans l'Ouest. Dans l'ensemble du pays, c'est l'Île-du-Prince-Édouard qui avait la moyenne la plus élevée en 1971, soit 6.1 pièces par logement, et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest avaient la plus faible, soit 4.3. Un logement «surpeuplé», aux fins du recensement, est un logement dont le nombre d'occupants est supérieur au nombre de pièces. En utilisant cette mesure, on a calculé que le nombre de logements surpeuplés a diminué de 24.2% au cours de la décennie 1961-71. Autre fait peut-être beaucoup plus significatif encore: le nombre des logements surpeuplés par rapport au parc entier est tombé de 16.5% en 1961 à 9.4% en 1971. Cette amélioration spectaculaire, à peine perceptible au cours de la période 1951-61, semble résulter à la fois de la diminution du nombre moyen de personnes par ménage et de l'augmentation du nombre moyen de pièces par logement, ce dernier facteur ayant été le plus influent.

Au niveau provincial, les plus faibles proportions de logements surpeuplés par rapport à l'ensemble du parc ont été enregistrées en Ontario et en Colombie-Britannique, où seulement 6.8% des logements avaient moins d'une pièce par personne en 1971. Les plus fortes proportions ont été observées au Québec et en Nouvelle-Écosse (12.4%), à Terre-Neuve (23.6%), et dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon (30.7%).

14.3.3 Période de construction et durée de l'occupation

Période de construction. Les chiffres tirés du recensement de 1971 montrent que 28.8% du parc de logements occupés a été construit après 1960. Suivant l'augmentation du nombre de logements loués, 34.0% des logements loués avaient été construits après 1960, contre 25.4% pour les logements possédés. La proportion de logements construits après 1960 était particulièrement faible dans les régions rurales agricoles (11.6%).

Le tableau 14.7 donne la répartition proportionnelle de la période de construction en 1971, par province et par région métropolitaine de recensement. On constate d'importantes variations d'une province à l'autre pour ce qui est du pourcentage de nouveaux logements. Les provinces de l'Atlantique ont les plus faibles pourcentages de logements construits après 1960, l'Île-du-Prince-Édouard se situant au bas de l'échelle avec 19.0%. Terre-Neuve fait toutefois exception avec 28.6%, chiffre proche de la moyenne nationale. L'Alberta, la Colombie-Britannique ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont les seuls à avoir enregistré des pourcentages supérieurs à la moyenne nationale, soit respectivement 34.5%, 35.3%, et 58.4%. Les pourcentages pour les régions métropolitaines de recensement se situent entre 19.3% (Windsor) et 40.9% (Edmonton).

Durée de l'occupation. Les données du recensement de 1971 sur la durée de l'occupation par les chefs de ménage, qui sont présentées au tableau 14.7, fournissent une indication de la mobilité des Canadiens. En 1971, 66.8% des chefs de ménage vivaient depuis 10 ans ou moins dans le logement où ils ont été dénombrés, et 17.8% y vivaient depuis moins d'un an. Ces chiffres ne diffèrent